

ORDONNANCE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont, que le conseil de l'arrondissement d'Outremont a adopté, le 2 mars 2015, l'ordonnance numéro : **OCA15 16 0103**, autorisant, dans le cadre de la procession du Dimanche des Rameaux organisée par le Monastère St-Antoine-Le-Grand de la communauté libanaise de Montréal, qui aura lieu le dimanche 29 mars 2015, de 12 h 30 à 13 h 30, la fermeture à la circulation automobile sur les avenues et ruelle suivantes :

- Avenue Ducharme, entre les avenues Davaar et Stuart;
- Avenue Dollard, entre les avenues Ducharme et Van Horne;
- Avenue McEachran, entre les avenues Ducharme et Van Horne;
- Ruelle au sud de l'avenue Ducharme, entre les avenues McEachran et Dollard.

Toute personne intéressée peut consulter cette ordonnance au Secrétariat d'arrondissement d'Outremont situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Montréal, ce 12 mars 2015

Marie-France Paquet, avocate
Secrétaire de l'arrondissement

